



Department of Economics
and Management



Association Tiers-Monde



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



Faculté des Sciences Economiques
et de Gestion

4^{ème} Workshop en économie du développement

APPEL À COMMUNICATIONS

Cotonou – Bénin, 23 et 24 mars 2023

« Les économies africaines face aux crises et la mobilisation des ressources »

Date limite de réception des propositions de communications : 30 décembre 2022

Ce 4^{ème} workshop (atelier) en économie du développement a pour but de consolider les analyses économiques sur les différents aspects de résilience des économies africaines face aux crises (politiques, sécuritaires, sanitaires...) et des politiques de mobilisation des ressources par les Etats. Une diversité des approches (théoriques et/ou empiriques, quantitatives et/ou qualitatives) est la bienvenue. Le champ d'analyse de l'atelier inclut les thèmes suivants :

- Résilience des économies africaines face aux crises (politiques, sécuritaires, sanitaires...)
- Mobilisation des ressources internes, choix des instruments fiscaux, sources fiscales inexploitées
- Financements externes
- Finances publiques
- Politiques publiques sectorielles face aux crises : éducation, inclusion sociale ou financière, santé, genre, sécurité...

Nous invitons à soumettre des articles complets, même s'il s'agit d'une première version, à partir d'approches économiques ou d'autres sciences sociales. Les critères de sélection seront rigoureux au regard de la solidité méthodologique, de l'apport précis de l'article au regard de la littérature existante, et de l'adéquation avec les thèmes de l'atelier.

Les propositions de contributions (en fichier PDF ou Word), doivent être envoyées aux trois adresses suivantes : senoumod@gmail.com (avec copie à denis.acclassato@faseg.uac.bj; Université d'Abomey Calavi) et anne-sophie.henrioul@uni.lu (Université du Luxembourg)

Le texte peut être rédigé en français ou en anglais. La page de garde de la proposition comportera : Nom, prénom, statut, institution, email, adresse postale, téléphone de tous les auteurs et précisera l'auteur présentant la contribution.

Calendrier :

- **30 décembre 2022 : date limite de réception des propositions de contributions.**
- 20 janvier 2023 : décisions quant à la sélection des contributions par le Comité scientifique.
- 15 février 2023 : date limite d'inscription et d'envoi des versions définitives des communications retenues.
- **23 et 24 mars 2023 : Atelier à Cotonou.**

Valorisation :

Revue partenaire : *Mondes en Développement*.

D'autres papiers pourront être publiés dans une version « actes de colloque ».

Comité scientifique :

Denis Acclassato (U. d'Abomey Calavi, Cotonou), Philippe Adair (U. Paris Est-Créteil), Alastaire Alinsato (U. d'Abomey-Calavi), Désiré Avom (U. de Yaoundé 2), Luisito Bertinelli (U. du Luxembourg), Arnaud Bourgain (U. du Luxembourg), Barthélemy Biao (U. Africaine de Développement Coopératif), Augustin Chabossou (U. d'Abomey-Calavi), Ababacar Dieng (U. Cheikh Anta Diop, Dakar), Nadège Djossou (U. de Parakou), Hubert Gérardin (U. de Lorraine), Mathurin Founanou (U. de Saint-Louis du Sénégal), Charlemagne B. Igue (U. d'Abomey-Calavi), Francis Kern (U. de Strasbourg), Magloire Lanha (U. d'Abomey-Calavi), Fabienne Leloup (U. catholique de Louvain, Mons), Boris Lokonon (U. Parakou), Claire Mainguy (U. de Strasbourg), Célestin Mayoukou (U. de Rouen), Idrys Fransmel Okombi (U. Marien N'Gouabi, Brazzaville), Yves Soglo (U. d'Abomey-Calavi), Tito Nestor Tiehi (PTCI et U. Félix-Houphouët Boigny, Abidjan), Jean-Claude Vérez (U. d'Artois), Skerdilajda Zanaj (U. du Luxembourg).

Comité d'organisation :

Denis Acclassato (U. d'Abomey Calavi), Arnaud Bourgain (U. du Luxembourg), Jean Brot (ATM), Charlemagne B. Igue (U. d'Abomey-Calavi), Emmanuel Hounkou (U. d'Abomey-Calavi), Alastaire Alinsato (U. d'Abomey-Calavi), Augustin Chabossou (U. d'Abomey-Calavi), Maxime Hounyovi (U. d'Abomey-Calavi), Nadège Djossou (U. de Parakou).

Sites web: <http://www.mondesendveloppement.eu/>
https://wwwfr.uni.lu/recherche/fdef/dem/news_events

Frais :

Les frais de déplacement jusqu'à Cotonou et les frais d'hôtel sont à la charge des participants.

Le participant, une fois sa communication retenue pourra solliciter, s'il le désire, une lettre d'invitation.